

*Département du Bas-Rhin*  
*Arrondissement*  
*de Molsheim*

**PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers élus :**

15

**Séance ordinaire du 26 mai 2014**

**à 20h30**

**Conseillers en fonction :**

15

**Sous la Présidence de M Gérard ADOLPH, Maire**

**Conseillers présents et  
représentés :**

15

**Membres présents :** MM BAAS René, BERNHARD Lucien,  
EYDER Cyriaque, FOESSER Christian, FOESSER Michel,  
STAERK Guy. MMES ARNOLD Monique, BATTESTINI Cathy,  
JUCHS Christelle, LACOUTURE Agathe, ROSER Estelle,  
WITTMANN Chantal.

**Absents excusés:** M MULLER Marc (procuration à WITTMANN  
Chantal) ; Mme KIEFFER Stéphanie (procuration à ARNOLD  
Monique).

**Secrétaire de Séance :** ARNOLD Monique

**Date de convocation : 21 mai 2014**

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire sollicite le rajout de 2 points à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir :

- Acceptation d'un chèque
- Attribution de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ces rajouts.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le procès-verbal de la séance du 29 avril 2014.

#### **40/14 REHABILITATION AVEC EXTENSION DU BATIMENT DE LA MTL : point financier de l'opération**

Conformément à une demande émise par un Conseiller Municipal lors de la dernière séance, Monsieur le Maire présente un bilan financier de l'opération aux membres présents.

Il se décompose comme suit :

<b>Dépenses (HT)</b>			<b>Recettes</b>	
	<b>Estimatif</b>	<b>Ouverture plis</b>		
Bâtiment principal	1 317 000.00 €	1 175 503.61 €	Subvention CG	96 000.00 €
Annexe (club house)	256 500.00 €	222 557.36 €	Subvention Région	50 000.00 €
			FCTVA	295 168.84 €
			Recettes SIVOM	302 931.46 €
			Emprunt	1 146 795.52 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 573 500.00 €</b>	<b>1 398 060.97 €</b>		
	<b>TTC</b>	<b>1 677 673.16 €</b>		
<b>M Œuvre+ Etudes +BE+ Divers TTC</b>		<b>213 222.66 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>		<b>1 890 895.82 €</b>		<b>1 890 895.82 €</b>

Monsieur le Maire apporte les précisions suivantes :

- Les résultats de l'appel d'offre ont été inférieurs aux montants estimés (respectivement 10.7% pour la MTL et 13% pour le club house de la pétanque)
- A la base de l'opération les travaux de réhabilitation de l'annexe faisaient l'objet d'une tranche optionnelle. Compte-tenu des résultats de l'ouverture des plis, ces travaux peuvent également être entrepris.
- Le marché de travaux comporte 21 lots dont un seul, relatif à la sécurité –incendie (extincteurs + plan d'évacuation), n'a pas été attribué.

#### **41/14 NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : point sur le dossier**

Monsieur René BAAS, adjoint au Maire, fait le point sur le dossier de réforme des rythmes scolaires. Les nouveaux horaires de classes ont été définitivement validés par la direction académique.

Le projet consistant à organiser deux fois par semaine des activités de 15h30 à 16h30 ne pourra pas se concrétiser. En effet, l'appel à des bénévoles n'a eu que peu d'écho. Une association et un parent ont répondu favorablement et encore uniquement pour des interventions ponctuelles.

Sans une grande partie d'encadrants bénévoles, ce projet devenait insupportable pour le budget de la Commune. Un courrier adressé à tous les parents le 13 mai dernier leur a signifié l'abandon de cette formule d'activités pour cette année et précisé le fonctionnement prévu pour 2014/2015.

La Commune d'Altorf, en accord avec les différentes instances concernées et avec le concours de l'OPAL, expérimentera pour une année le projet suivant :

- Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h à 11h30 et 13h30 à 15h30  
mercredi : 8h à 10h
- Accueil municipal gratuit pour tous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h
- Périscolaire : 11h30 à 13h30 et ouverture dès 15h30, sans surcoût pour les familles
- Accueil extrascolaire : mercredi de 10h à 18h

D'un point de vue financier, ce fonctionnement entrainera un surcoût d'un maximum de 8 000 € pour la commune. Les aides promises par l'Etat devraient se situer entre 5 000 € et 7 000 €.

Pour les enfants fréquentant le périscolaire, des activités éducatives sous forme de clubs seront proposées de 15h30 à 17h tous les jours.

#### **42/14 LOTISSEMENT BURGWEG : CHOIX DES NOMS DES FUTURES RUES**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les travaux de viabilisation du futur lotissement Burgweg devraient s'achever cet été et que les acquéreurs des parcelles auront alors la possibilité de déposer auprès du secrétariat de la Mairie les dossiers de demande de permis de construire.

Aussi, il invite les Conseillers à réfléchir à des propositions de dénomination qu'il faudra attribuer aux 2 rues du lotissement ainsi qu'à une éventuelle placette à l'entrée de celui-ci. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

#### **43/14 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015 : nomination d'un coordonnateur communal**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la Commune d'Altorf devra réaliser en 2015 le recensement de ses habitants. La collecte des informations se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

En vue de cette opération, la préparation de l'enquête de 2015 démarre dès maintenant.

Entendu les explications données par Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal,  
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **PREND ACTE** que Madame ARNOLD Monique, adjointe au Maire, sera désignée par arrêté du Maire, coordonnateur communal. Elle sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement sur Altorf.

#### **44/14 ACCEPTATION DE CHEQUE**

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
à l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE D'ACCEPTER**

- le chèque d'un montant de 2 444,28 € émis par la société d'assurances GROUPAMA en règlement de dégradations commises sur une barrière installée sur le chemin du Viehweg en direction du lieu-dit Forsthof.

#### **45/14 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

- 1) **Ecole Michaël Steiner à Strasbourg**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** la demande de subvention présentée par Madame DUHAMEL –GERLIER Marie-Laure pour la participation de son fils à une classe transplantée du 2 au 6 juin 2014 à la Ferme de Pfeiferberg près de Metzeral, soit 4 nuitées.

**Vu** la délibération n° 95/08 prise en date du 22 octobre 2008 décidant la participation financière de la Commune lors de l'organisation de classes transplantées par l'école communale et fixant le montant de cette dernière à hauteur de celle accordée par le Conseil Général

**Considérant** la volonté d'étendre la démarche de soutien de la Municipalité aux enfants de la Commune fréquentant un établissement d'enseignement hors de la Commune et ainsi réduire la participation financière des parents

**Après délibération et sur proposition de Monsieur René BAAS, adjoint au maire,  
Par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (M Foesser)**

- **DECIDE** de verser, sur présentation d'une attestation de participation, une subvention de 5 € par nuitée, soit 20 €, pour la participation au séjour de Joseph GERLIER domicilié 21 rue Principale à ALTORF.
- **DECIDE** de verser la subvention directement aux parents de l'enfant
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

## 2) Subvention pour licences-jeunes

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** la délibération n° 98/09 portant fixation d'un « règlement » d'attribution des subventions communales prise par le Conseil Municipal en date du 17 décembre 2009

**Considérant** la démarche de soutien de la Municipalité aux associations locales,

**Après délibération,  
à l'unanimité des membres présents et représentés**

- **DECIDE** de verser la somme de 245,76 € à l'Association Sportive d'Altorf (A.S.A) pour 32 licences jeunes.
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014.

## 46/14 DIVERS

- Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'organiser une visite des chantiers MTL et lotissement, en présence des professionnels chargés des opérations.
- Une réunion des personnes publiques associées a eu lieu le lundi 26 mai 2014 dans le but de réexaminer de dossier de PLU arrêté. Monsieur le Maire rappelle que ce dernier, à la demande des services de l'Etat (DDT) concernant le classement d'une zone, a dû être complété et modifié par le bureau d'études. Une issue positive semble avoir été trouvée, permettant de satisfaire toutes les parties. Monsieur le Maire insiste sur le fait que, par respect pour les citoyens d'Altorf, le PLU ne sera plus « réarrêté » et qu'il souhaite que l'enquête publique se tienne à l'automne et, en tout état de cause, avant la fin de l'année.

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Signature</b>	<b>Nom -Prénom</b>	<b>Signature</b>
ADOLPH Gérard		FOESSER Michel	
ARNOLD Monique		JUCHS Christelle	
BAAS René		KIEFFER Stéphanie	
BATTESTINI Cathy		LACOUTURE Agathe	
BERNHARD Lucien		MULLER Marc	
EYDER Cyriaque		ROSER Estelle	
FOESSER Christian		STAERK Guy	
		WITTMANN Chantal	